

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 21 octobre 2010

Projet de loi

approuvant les budgets d'exploitation et d'investissement des Services industriels de Genève pour l'année 2011

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève décrète ce qui suit :

Art. 1 Budget d'exploitation

Le budget d'exploitation des Services industriels de Genève est approuvé conformément aux chiffres suivants :

a) total des produits :	1 063,7 millions de francs
b) total des charges :	949,0 millions de francs
c) résultat opérationnel :	114,6 millions de francs
d) résultat net :	65,6 millions de francs
e) cash flow de gestion :	-87,8 millions de francs

Art. 2 Budget d'investissement

Le budget d'investissement des Services industriels de Genève, s'élevant à 234,5 millions de francs d'investissements opérationnels nets (participations clients déduites) et 21,8 millions de francs d'investissements financiers, est approuvé.

Art. 3 Entrée en vigueur

La présente loi entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le Conseil d'Etat vous transmet le projet de budget 2011 des Services industriels de Genève (ci-après : les SIG) adopté par son Conseil d'administration en date du 7 septembre 2010 et vous propose de l'approuver.

1. Commentaires généraux et contexte

L'année 2010 est la 2^e année d'ouverture du marché de l'électricité pour les clients « éligibles » dont la consommation est plus grande que 100 000 kWh. Pour rappel, les autres consommateurs, soit les ménages et les autres utilisateurs qui consomment moins de 100 000 kWh par année, n'auront accès au marché que cinq ans après l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité, du 23 mars 2007 (RS 734.7 – LApEl). Cette seconde étape fera l'objet d'un arrêté fédéral sujet à référendum.

Dans l'immédiat, la grande majorité des clients éligibles a renouvelé sa confiance en l'entreprise, ce qui est positif. En revanche, celle-ci demeure fortement dépendante en matière d'approvisionnement électrique et par conséquent aux variations des prix du marché. Pour limiter ce risque et suivant en cela la politique exposée par le Conseil d'Etat dans son programme de législature 2010-2013, les SIG accentuent leurs investissements dans le développement des énergies renouvelables telles que l'éolien, la micro-hydraulique, le solaire photovoltaïque et la géothermie. Aujourd'hui, un quart seulement de l'électricité consommée à Genève est produite localement, principalement par les barrages de Verbois et de Chancy-Pougny. Les investissements programmés devraient permettre de couvrir 15% des besoins avec de l'électricité renouvelable genevoise supplémentaire, mais seulement à l'horizon 2030 pour ce qui est des projets les plus importants quantitativement (géothermie, barrage de Conflan).

En parallèle, le programme éco21 se poursuit avec un objectif intermédiaire de 60 GWh d'économies d'électricité annuelles à fin 2011. Dans le domaine de l'énergie thermique, l'indépendance énergétique est également au cœur de l'ambitieux programme d'investissements 2011. Les SIG développent activement des solutions thermiques renouvelables basées

sur la valorisation de ressources locales. Les projets en cours visent à étendre et optimiser les réseaux de chauffage à distance et à valoriser la chaleur du lac et de l'environnement pour produire non seulement de la chaleur mais également du froid.

Les SIG poursuivent également leur effort dans le maintien et le développement des infrastructures mises à disposition de la collectivité en investissant notamment dans un réseau de fibres optiques raccordant tous les ménages genevois, tout en maintenant les investissements nécessaires dans les réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et des eaux usées afin d'assurer une qualité et une fiabilité élevées.

De plus, les SIG continuent à mettre un accent sur la maîtrise de leurs charges d'exploitation. Pour la quatrième année consécutive, des gains de productivité de 5 millions de francs sont prévus sur les frais généraux et sur les effectifs.

Relevons que la fermeture du four 3 des Cheneviers et la cessation de l'importation de déchets en provenance d'Italie et d'Allemagne ont incité les SIG à prévoir une augmentation du tarif d'incinération des déchets ordinaires au 1^{er} juillet 2011. Pour être effective, cette augmentation nécessitera encore l'approbation du Conseil d'Etat, comme c'est le cas pour tous les tarifs des SIG d'ailleurs. Actuellement, le dossier fait l'objet d'un examen détaillé dans le cadre d'un comité de pilotage mis en place par le département de la sécurité, de la police et de l'environnement (DSPE) afin d'examiner avec l'Association des communes genevoises et les SIG les projets d'avenir de cette usine à l'horizon 2020-2025.

2. Budget 2011 – données essentielles

Les produits s'élèvent à 1 063,7 millions de francs. Le budget prévoit une baisse des tarifs pour l'utilisation du réseau électrique, une hausse des tarifs du gaz liée à l'évolution des coûts d'approvisionnement, une hausse de la taxe d'épuration des eaux suite à la mise en service de la station d'épuration de Bois-de-Bay et à la baisse constante de la consommation d'eau depuis le début des années 2000, ainsi qu'une hausse de la taxe des déchets ordinaires. Les tarifs de la composante Energie électrique resteront stables malgré une hausse prévue des coûts d'approvisionnement, ceci grâce à la mise en place dès 2009 d'un mécanisme de péréquation pluriannuelle favorisant la stabilité des tarifs. Le budget 2011 table sur des volumes d'électricité distribués stables. Ceci est, entre autre, la conséquence attendue du programme éco21.

Les effectifs des SIG prévus à 1 612 EPT (équivalents pleins temps) sont en augmentation de 16 EPT par rapport à 2010. Ils tiennent compte du développement de nouvelles activités comme les Nouvelles énergies renouvelables, la Thermique, la Maîtrise de l'énergie, l'Ingénierie de projets et Télécom. L'inflation sur les charges d'exploitation hors salaires en 2011 a été prévue à 1%. L'augmentation globale des salaires s'élève à 2%, y compris l'inflation. Les charges d'exploitation sont en hausse de 9,9 millions de francs et s'élèvent à 374 millions de francs, le développement de ces nouvelles activités ainsi que l'effet de l'inflation surpassant l'effort annuel de productivité de 5 millions de francs instauré en 2008 et reconduit depuis.

Les charges tiennent compte également d'un montant de 24,7 millions de francs d'engagement de retraites budgétés pour les besoins de couverture de la caisse de pension.

Les redevances prévues pour les collectivités pour l'utilisation du domaine public s'élèvent à 34,2 millions de francs pour l'Etat et les communes, en baisse de 3 millions de francs par rapport à 2009. Rappelons qu'elles avaient déjà baissé d'environ 6 millions de francs suite à un changement de système de calcul entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009 (modification de la LSI). Les redevances étaient calculées auparavant sur le chiffre d'affaire total de l'électricité (utilisation du réseau et approvisionnement en électricité). Elles ne sont désormais plus calculées que sur les recettes relatives à l'utilisation du réseau. La modification de la LSI était destinée à prévenir la baisse prévisible du chiffre d'affaires suite à la libéralisation du marché de l'électricité en raison de la perte supposée de clients éligibles. Les clients éligibles sont pour la plupart restés fidèles aux SIG. En revanche, les tarifs et donc le chiffre d'affaires de l'acheminement ont baissé suite aux interventions successives de Monsieur Prieur, de la Cour des comptes et du régulateur fédéral, l'ElCom. Le Conseil d'Etat suit avec attention cette évolution et réagira au besoin.

Les investissements bruts opérationnels s'élèvent à 255,3 millions de francs, et concernent principalement les investissements de renouvellement des réseaux nécessaire au maintien de leur fiabilité ainsi que le développement des réseaux thermiques, du projet Fiber to the home (FTTH), du programme solaire et de la géothermie.

Les investissements financiers sont prévus à 21,8 millions de francs. Il s'agit essentiellement de prises de participations dans des sociétés de projets éoliens, mini-hydrauliques ou thermiques.

Au final, le résultat net d'exploitation s'élève à 65,6 millions de francs et le cash flow de gestion s'établit à -87,8 millions de francs.

3. Comparaison entre le budget 2011 et l'estimé 2010¹

Produits

Le total des produits s'élève à 1 063,7 millions de francs, en hausse de 56,4 millions de francs par rapport à l'estimé 2010. Cette hausse s'explique principalement par :

- l'utilisation du fonds de péréquation pluriannuel (FPPA) électrique (+43,9 millions de francs) permettant de maintenir les tarifs « énergie » et de baisser les tarifs « utilisation du réseau » en 2011. Les produits électricité (hors FPPA) sont donc en baisse de 17,7 millions de francs;
- une hausse des produits « gaz » de 18,2 millions de francs (adaptation des tarifs conséquence de la hausse des coûts d'approvisionnement);
- une hausse des produits Eaux usées de 10,5 millions de francs suite à l'augmentation de la taxe d'épuration des Eaux usées au 1^{er} janvier 2011;
- une hausse des produits pour le traitement des déchets de 3,1 millions de francs en raison de l'augmentation prévue des tarifs et malgré la diminution de la quantité de déchets traités.

Les volumes budgétés pour l'Energie électrique sont de 2 804 GWh. Ces volumes tiennent compte d'une hypothèse de perte de parts de marché de 37 GWh sur les clients éligibles. Ils incluent 150 GWh passant nouvellement en offre de marché SIG. Les volumes prévus pour la Distribution électrique sont de 2 859 GWh, stables par rapport à l'estimé 2010 grâce au programme éco21 (35 GWh d'économies supplémentaires à fin 2011, et 60 GWh cumulés depuis le début du programme).

Les secteurs gaz et thermique augmentent leur part de marché par rapport au mazout dépassant pour la première fois en 2010 les 50% pour arriver à 55% en 2011.

Achats d'énergies

Les montants prévus pour les achats d'énergies sont en hausse de 37,9 millions de francs par rapport à l'estimé 2010. Pour l'électricité, ceci est dû à l'impact des contrats de couverture à moyen terme conclu en 2008 sur un marché haussier. Pour le gaz naturel, la hausse de 15,9 millions de francs par rapport à l'estimé 2010 est la conséquence de l'augmentation prévue du prix moyen d'approvisionnement en 2011.

¹ L'estimé 2010 correspond à la projection des produits et des charges au 31 décembre 2010 par rapport aux résultats constatés à fin juin 2010.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de 374 millions de francs, sont en hausse de 9,9 millions de francs par rapport à l'estimé 2010, en raison de nouvelles activités, de l'augmentation des dépenses de communication pour le programme éco21 et pour le projet FTTH, et de l'effet lié à l'inflation et l'indexation des salaires. L'augmentation globale des charges d'exploitation est partiellement freinée par l'effort de productivité de 5 millions de francs qui est reconduit en 2011.

Amortissements

Les amortissements sont stables et se montent pour le budget 2011 à 102,8 millions de francs.

Charges et produits financiers

Le budget 2011 des charges et produits financiers est prévu à -35,2 millions de francs et comprend notamment 49,7 millions de francs de produits des participations (dont 46 millions de francs de dividendes EOSH) ainsi que la charge d'intérêts sur la dette qui s'élèvent à 12 millions de francs et l'intérêt sur le capital de dotation qui se monte à 5 millions de francs.

Investissements

Le budget 2011 prévoit des investissements opérationnels bruts de 255,3 millions de francs, en augmentation par rapport à l'estimé 2010 de 14,4 millions de francs. Les participations clients s'élèvent à 20,8 millions de francs. Les investissements financiers s'élèvent à 21,8 millions de francs, inférieurs de 6,7 millions de francs par rapport à l'estimé 2010. Ces divers investissements comprennent notamment :

Investissements opérationnels bruts

- 111 millions de francs pour l'ensemble des réseaux Eau potable, Gaz et Electricité pour assurer la fiabilité et la sécurité des prestations;
- 42 millions de francs pour le développement de l'activité thermique;
- 15 millions de francs pour la géothermie;
- 11 millions de francs pour le programme solaire;
- 34 millions de francs pour la fibre optique (projet FTTH);
- 15 millions pour les activités Eaux usées et Valorisation des déchets.

Investissement financiers

- 9 millions de francs pour le programme éolien;
- 5 millions de francs pour la mini-hydraulique;
- 4 millions de francs pour la thermique.

Contributions en faveur des collectivités publiques

Les contributions en faveur des collectivités publiques s'élèvent à 68,8 millions de francs et comprennent les redevances à l'Etat, la Ville et les communes, ainsi que la rémunération du capital de dotation. L'écart de 4 millions de francs par rapport à l'estimé 2010 est dû essentiellement à l'augmentation de la redevance hydraulique pour les barrages de Verbois et du Seujet suite à l'augmentation de 80 à 100 F par kW de la redevance fédérale en matière de droit d'eau.

Les contributions principales se décomposent comme suit :

5,0	Rémunération du capital de dotation
34,2	Occupation du domaine public
7,3	Redevances hydrauliques pour les barrages de Verbois et du Seujet
4,0	Subvention versée au fonds énergie des collectivités publiques
0,7	Gratuité offerte sur le traitement des déchets d'œuvres caritatives
0,4	Taxe de pompage de l'eau du Rhône pour l'usine des Cheneviers
12,8	Frais de fonctionnement de la Direction générale de l'Eau et subventionnement du réseau secondaire des communes
4,3	Taxe de pompage des eaux du lac
0,2	Autres redevances
68,8	Total

4. Commentaires sectoriels budget 2011 par rapport à l'estimé 2010

Secteur Distribution électricité

Le résultat net et le cash flow de gestion sont stables par rapport à 2010 à 30,0 millions de francs respectivement à 7,1 millions de francs.

Le haut niveau d'investissements prévu au budget 2011 de 61,8 millions de francs tient compte des grands projets lancés sur le canton tel que le CEVA, dont le tracé perturbera le réseau électrique, mais également du renouvellement du réseau (poste de Chêne, liaison souterraine 130 kV Aire-Stand et Praille Milly notamment).

Secteur Énergie électrique

Depuis 2009, la marge nette de ce secteur est fixée à 5%. Le résultat net est donc stable à 15,9 millions de francs. Grâce aux mécanismes de péréquation pluriannuelle, les tarifs demeurent inchangés en 2011, malgré une hausse prévisible des coûts d'approvisionnement. Le cash flow de gestion, prévu à 2,3 millions de francs, est quant à lui supérieur de

7,8 millions de francs par rapport à l'estimé 2010, l'écart s'expliquant par le rythme de progression des projets éoliens et de mini-hydraulique.

Secteur Production électricité

Le cash flow de gestion prévu à -3,8 millions de francs, inférieur de 4,8 millions de francs par rapport à l'estimé 2010, s'explique par la hausse des investissements notamment pour :

- le programme solaire (+ 3,1 millions de francs);
- les investissements pour l'infrastructure du barrage de Verbois (+1,9 million de francs).

Secteur Gaz

Le résultat net s'élève à 6,2 millions de francs, supérieur de 3,9 millions de francs, et le cash flow de gestion s'établit à -9,7 millions de francs, supérieur de 8 millions de francs par rapport à l'estimé 2010. Ces écarts s'expliquent principalement par :

- la hausse des tarifs proposée au 1^{er} janvier 2011 conséquence de la hausse prévue des coûts d'approvisionnement. A noter toutefois que cette augmentation est limitée grâce aux mécanismes de péréquation pluriannuelle mis en place par les SIG en 2009.
- la poursuite du programme d'investissements opérationnels avec notamment le projet d'élimination des aciers anciens

Secteur Thermique

Le cash flow de gestion est prévu à -71,4 millions de francs, soit 20,6 millions de francs inférieur à l'estimé 2010. Cet écart important provient essentiellement des investissements bruts dont le total s'élève à 56,9 millions de francs, notamment pour :

- le développement des réseaux CAD (38,8 millions de francs) ;
- le projet de géothermie (15,0 millions de francs).
- Dans l'attente d'une décision de principe, il faut noter qu'aucun investissement n'est prévu en 2011 pour la construction de la Centrale Chaleur Force (CCF) au gaz naturel.

Secteur Eau potable

Le cash flow de gestion s'établit à -0,8 million de francs, en baisse de 4,2 millions de francs par rapport à l'estimé 2010. Cette baisse s'explique principalement par :

- la baisse constante de la consommation, moins 1% par an depuis le début des années 2000;

- des investissements bruts supérieurs de 1,8 million de francs par rapport à l'estimé 2010. Les investissements du secteur de l'Eau potable s'élèvent à 28,1 millions de francs et se situent dans la moyenne des dépenses des années 2008 et 2009;
- une hausse des intérêts financiers calculés dont le taux prévu en 2011 est de 2,9% contre 2,5% en 2010 (+1,5 million de francs).

Secteur Eaux usées

Le cash-flow de gestion s'établit à 3,4 millions de francs, en hausse de 17,3 millions de francs par rapport à l'estimé 2010. Cet écart favorable provient essentiellement de :

- la hausse prévue de la taxe d'épuration de 20 centimes par m³ TTC à partir du 1^{er} janvier 2011 qui compense la baisse des volumes;
- la baisse des investissements de 10,0 millions de francs par rapport à l'estimé 2010, qui comporte encore des dépenses importantes liées à la fin de la réalisation de la nouvelle station d'épuration du Bois-de-Bay et du collecteur de raccordement.

Secteur Valorisation des déchets

Le cash flow de gestion s'établit à -4,1 millions de francs, en hausse de 7,3 millions de francs par rapport à l'estimé 2010. Cet écart provient principalement :

- d'une baisse des investissements bruts qui se situent à 5,3 millions de francs, soit un écart favorable de 8,4 millions de francs par rapport à l'estimé 2010. Les investissements 2010 comprennent des dépenses importantes inhérentes à la fiabilisation des lignes 5 et 6 dans la perspective de fermeture du four 3, ainsi que la fin de divers projets (Radier chenal Jonction et réfection cabine pesage).
- d'une hausse des tarifs pour les déchets ordinaires, sous réserve de l'approbation du Conseil d'Etat, en partie compensée par la baisse des volumes traités.

Secteur SIG Services

Le cash flow de gestion s'établit à -41,9 millions de francs et affiche un écart défavorable important de 19,7 millions de francs par rapport à l'estimé 2010. Cette situation reflète essentiellement la forte activité d'investissements prévue en 2011 pour le projet FTTH. Les produits provenant des Services énergétiques sont en hausse alors que les produits Telecom sont en baisse (2010 comprend la vente unique de l'infrastructure Télécom à Confédération Centre).

Secteur Autres

Le cash flow de gestion s'établit à 31,1 millions de francs et comprend essentiellement le versement annuel de la soulte résultant de la fusion EOSH-ATEL (26 millions de francs), les revenus d'intérêts internes suite aux mesures prises pour supprimer les financements non rémunérés des autres secteurs (27 millions de francs) ainsi que les investissements des activités de support. Ces derniers se montent à 16,4 millions de francs et sont stables par rapport à l'estimé 2010. Ils comprennent notamment la phase 1 du projet de neutralité énergétique du site du Lignon, l'aménagement de la déchetterie, le renouvellement annuel du parc véhicule et les systèmes d'information.

5. Conclusion

Grâce à la poursuite d'un programme d'investissements ambitieux, tant dans le développement que dans le renouvellement et à une bonne maîtrise des coûts d'exploitation et d'approvisionnement, ce budget permet d'assurer la sécurité de fourniture des différents fluides tout en maîtrisant l'évolution des tarifs. Il contribue à la diminution de la dépendance énergétique du canton vis-à-vis de l'extérieur par la croissance des activités thermiques, le développement des nouvelles énergies renouvelables et les économies d'énergie avec les programmes éco21 et éco climat.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

Budget 2011 tel qu'approuvé par le Conseil d'administration des SIG lors de sa séance du 7 septembre 2010



Budget 2011

Version approuvée au Conseil d'administration

du 7 septembre 2010

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Table des matières

Introduction

Observations de M. André Hurter, Directeur général	1
Secteurs d'activité de SIG.....	2
Evolution de l'environnement législatif	2
Évolution de l'environnement économique.....	3
Hypothèses macro-économiques	3

Budgets d'exploitation et d'investissement de SIG

Résultats prévisionnels	6
Hypothèses essentielles	7
Evolution des effectifs	8
Budget d'investissement.....	9

Observations de M. André Hurter, Directeur général

L'année 2010, 2ème année d'ouverture du marché de l'électricité, a vu une très forte concurrence s'installer pour les clients « éligibles » dont la consommation est plus grande que 100'000 kWh. 60% de ces clients éligibles ont décidé de quitter les tarifs officiels pour choisir une offre de marché. La grande majorité a réitéré sa confiance dans notre entreprise en signant avec SIG, souvent pour plusieurs années.

Concernant les tarifs de l'électricité, SIG poursuit sa politique de maîtrise des coûts et les répercute directement. Après la baisse des tarifs de l'énergie en 2010, les tarifs de l'acheminement vont baisser en 2011 en visant un objectif de stabilité sur 3 ans.

Avec 25% d'autoproduction électrique, SIG reste fortement dépendante des variations des prix des marchés. Pour limiter ce risque, SIG accentue ses investissements dans le développement des énergies renouvelables telles que l'éolien, la micro-hydraulique, le solaire photovoltaïque et la géothermie. En parallèle, le programme éco21 se poursuit avec un objectif intermédiaire de 60 GWh d'économies d'électricité annuelles à fin 2011.

Dans le domaine de l'énergie thermique, le Canton de Genève demeure dépendant des énergies fossiles pour l'essentiel des besoins de chauffage. Ceux-ci constituent environ la moitié de toute l'énergie consommée à Genève. C'est pourquoi l'indépendance énergétique est également au cœur de notre ambitieux programme d'investissements 2011. SIG développe activement des solutions thermiques renouvelables basées sur la valorisation de ressources locales. Les projets en cours visent à étendre et optimiser les réseaux de chauffage à distance et à valoriser la chaleur du lac et de l'environnement pour produire non seulement de la chaleur mais également du froid. L'attractivité des solutions thermiques novatrices étant parfois limitée par les prix - actuellement relativement bas - des énergies fossiles, SIG a développé le programme écoclimat qui vise à soutenir de tels développements grâce à l'utilisation pertinente des mécanismes de certification CO₂.

SIG continue également son effort dans le maintien et le développement des infrastructures mises à disposition de la collectivité en investissant notamment dans un réseau de fibres optiques raccordant tous les ménages genevois, tout en maintenant les investissements nécessaires dans les réseaux d'eau potable, de gaz, d'électricité et des eaux usées afin d'assurer une qualité et une fiabilité élevées.

De plus, SIG continue à mettre un accent sur la maîtrise de ses charges d'exploitation. Pour la quatrième année consécutive, des gains de productivité de 5 MCHF sont prévus sur les frais généraux et sur les effectifs.

Ces efforts de productivité ont pour objectif le maintien de nos tarifs. Néanmoins, la baisse des apports à l'usine de traitement des déchets de Cheneviers ainsi que la baisse constante de la consommation d'eau depuis le début des années 2000, nous imposent, pour respecter le principe du pollueur-payeur, de prévoir une augmentation du tarif des déchets ordinaires au 1.7.2011 et de la taxe d'épuration des Eaux Usées au 1.1.2011. Cette dernière avait été prévue en 2010, mais elle a été repoussée de 6 mois.

Le résultat net 2011 de 66 MCHF ne bénéficiera pas d'opérations extraordinaires comparables à celles des années 2008 et 2009.

Le cash flow 2011 sera négatif à -88 MCHF, conséquence d'une très forte activité d'investissements d'un montant global de 256 MCHF.

Secteurs d'activité de SIG

La segmentation de SIG en secteurs est définie en prenant en compte les différents marchés sur lesquels SIG est présente (électricité, gaz, thermique, environnement, services) ainsi que les contraintes réglementaires :

- de la LCart : séparation comptable pour les activités des entreprises en situation de position dominante dans les monopoles de droit ou de fait, afin d'éviter un subventionnement des activités en concurrence du même marché ou d'un autre (subventionnement croisé)
- de la LapEI : séparation comptable pour la distribution d'électricité et la vente d'électricité régulée
- de la LSIG : séparation comptable pour les Eaux usées et la Valorisation des déchets.

Prestations internes

Le modèle de répartition des prestations internes de la structure faitière a été modifié et les charges internes sont directement réparties dans les entités opérationnelles.

Charges financières

Les charges financières ont été calculées sur la base d'un endettement économique avec un taux correspondant à 2.9%. Le taux pour le calcul des charges financières à l'Estimé 2010 est de 2.5%.

Évolution de l'environnement législatif (source *Tendances et enjeux juin 2010*)

Marché de l'électricité

- L'ouverture du marché de l'électricité est dans sa 3^e année d'application, les clients Energie électrique > 100'000 kWh ont jusqu'au 31.10.2010 pour exercer (ou ne pas exercer) leur éligibilité. L'organe de régulation (Commission de l'électricité ElCom) et le Conseil fédéral ont augmenté leur pression sur les prix/tarifs.
- Le Tribunal administratif fédéral a rendu une première "décision pilote" le 8 juillet 2010 sur les prix de l'électricité 2009. Dans cette décision, le Tribunal administratif fédéral conclut que l'art. 31b de l'ordonnance du 14 mars 2008 sur l'approvisionnement en électricité n'est pas applicable pour des raisons d'anticonstitutionnalité et d'illégalité. Dans le cas d'espèce, les coûts des servicesystème ne peuvent donc pas être imputés à l'exploitant de la centrale électrique à la place des consommateurs finaux. L'arrêt du Tribunal administratif fédéral est susceptible de recours auprès du Tribunal fédéral.
- Swissgrid a publié les tarifs d'utilisation du réseau pour l'année 2011 en hausse de 8% à 10% en comparaison avec les tarifs à appliquer en 2010 et décidés par l'ElCom.
- L'ElCom a annoncé avoir ouvert une procédure de contrôle des coûts et tarifs 2011 du niveau de réseau 1.
- Selon la Comco, les collectivités publiques doivent soumettre à un appel d'offres les concessions en faveur de privés pour la création, l'exploitation et l'entretien d'installations de distribution électrique sur la base de la loi fédérale sur le marché intérieur (LMI). La Comco estime que la LApEI n'est pas une "loi spéciale" avec l'effet d'écartier une application de la LMI. La Comco recommande au Conseil fédéral de saisir l'occasion de la révision de la LApEI pour mettre en place des conditions de soumission uniformes pour ce type de concessions.
- Le Grand conseil a renvoyé à la Commission «énergie et SIG» la proposition de motion «Le découplage : vendre moins, gagner plus!». Cette motion invite le Conseil d'Etat à étudier l'introduction d'un système dit «de découplage», qui rémunère SIG indépendamment de la quantité d'énergie vendue.
- Efficacité énergétique : Suite à la votation populaire du 7 mars 2010 acceptant la modification de la loi sur l'Energie, le Conseil d'Etat a adopté le règlement d'application y relatif lors de sa séance du 28 juillet 2010. Ces deux objets entrent en vigueur le 5 août 2010.

Marché du gaz et de l'énergie thermique

- La SSIGE a publié une nouvelle version des Directives pour les conduites de gaz (G2f). Ces directives régissent l'étude, la construction, l'exploitation et l'entretien des conduites de gaz exploitées sous pression jusqu'à 5 bars, y compris les branchements d'immeuble.
- Le DCTI a annoncé la mise à l'enquête publique du premier plan localisé de quartier issu du projet d'aménagement Mon-Ideé - Communaux d'Ambilly (MICA).
- La commune d'Annemasse a lancé un appel d'offre public ayant pour objet la conception, la réalisation, le financement et l'exploitation d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur sur le territoire de la ville d'Annemasse.

Marché des déchets

- Le Grand conseil a rejeté des motions parlementaires concernant la politique de gestion des déchets à Genève et approuvé la motion 1890. Cette motion invite le Conseil d'Etat :
 - à mettre à disposition de la population des informations (taux de polluants dans l'air, l'eau et le sol et dépassements des normes en vigueur);
 - à renforcer les efforts pour encourager le tri des déchets;
 - à proposer des mesures pour limiter la production de déchets;
 - à faire aboutir la construction d'un four qui permette la valorisation des déchets de bois usagés pour l'énergie;
 - à préciser quelles sont les conditions nécessaires qui pourraient amener à autoriser ultérieurement un traitement des déchets particuliers régionaux et nationaux, ayant un grand potentiel en termes de politique environnementale;
 - à faire le point sur la gestion des déchets des entreprises au niveau de la région franco-valdo-genevoise et sur les capacités de triage des déchets par ces entreprises.

Évolution de l'environnement économique (source seco.admin.ch)

- Le groupe d'experts de la Confédération confirme pour l'essentiel le scénario d'une lente reprise de l'économie suisse. Alors que les nouvelles prévisions de croissance pour 2010 sont légèrement meilleures que celles de mars dernier (1.8% contre 1.4%), les prévisions de PIB pour 2011 ont été légèrement revues à la baisse, au regard des risques accrus liés à l'économie extérieure (1.6% contre 2%). Les perspectives pour le marché du travail continuent de s'éclaircir, même si le recul du chômage se poursuivra lentement.
(source : <http://www.seco.admin.ch/themen/00374/00375/00376/index.html>?lang=fr)
- Selon la dernière enquête d'avril 2010, le climat de consommation s'est à nouveau nettement amélioré en Suisse. L'indice calculé à partir des résultats de l'enquête trimestrielle menée auprès de quelque 1'100 ménages a atteint en avril une valeur de +14 points (-7 points en janvier dernier). Selon les résultats de l'enquête, les ménages s'attendent à une hausse bien moins marquée du chômage dans les prochains mois et à une poursuite de l'amélioration de la situation économique.
(source : <http://www.seco.admin.ch/themen/00374/00453/index.html>?lang=fr)

Hypothèses macro économiques (source Tendances et enjeux juin 2010)

Conjoncture

- Aux Etats-Unis, la reprise s'est renforcée au 2ème trimestre mais le gouvernement pourrait entreprendre une politique d'austérité pour réduire le déficit budgétaire et la Fed pourrait relever ses taux directeurs. Donc la croissance du PIB pourrait être moins importante en 2011 qu'en 2010.
- Pour la zone euro, au cours du premier trimestre, la consommation des ménages est également restée en retrait. Le chômage en progression constante et les assainissements budgétaires drastiques dans plusieurs pays pèsent sur le revenu disponible et incitent les ménages à épargner plus. En ce qui concerne les exportations, la situation est nettement meilleure. Les exportateurs profitent de l'expansion conjoncturelle en Asie et aux Etats-Unis et la dépréciation de l'euro ces derniers mois les aide d'autant plus. L'augmentation des exportations stimule à son tour la reconstitution des stocks, et donc aussi la production industrielle. L'inflation est passée de 1,44% en mars à 1,52% en avril, mais l'inflation moyenne ne devrait pas franchir le seuil des 2% préconisé par la BCE.
- En Suisse, la reprise conjoncturelle reste supérieure par rapport à l'Europe. Malgré le regain d'activité au premier trimestre 2010, la hausse du chômage continuera encore «pendant quelques trimestres», selon l'Institut de macroéconomie appliquée de l'Université de Lausanne (Créa) et les entreprises auront tendance à reporter leurs investissements.

Valeurs cadre

Pour maîtriser l'évolution du Budget, la Direction générale se fixe des valeurs cadre. Ces valeurs cadre concernent essentiellement les charges d'exploitation, les effectifs (EPT) et les investissements. Elles sont ensuite déclinées dans l'ensemble des unités.

Pour le Budget 2011, les charges d'exploitation globales sont fixées à 374 MCHF, tenant compte d'un effort de productivité de 5.0 MCHF. Les effectifs sont limités à 1612 EPT, le budget de communication global doit être égal ou inférieur à 10.0 MCHF, les investissements opérationnels bruts sont cadrés à 255.3 MCHF et les investissements financiers à 21.8 MCHF.

Budgets d'exploitation et d'investissement de SIG

SIG

(MCHF)	Réel 2009	Estimé 2010	Budget 2011	Ecart Budget- Réel 2009	Ecart Budget- Estimé 2010
Produits	1'036.8	1'007.3	1'063.7	26.9	56.4
Produits Fluides	934.3	906.3	920.2	-14.1	13.9
<i>Ventes d'eau</i>	96.7	94.5	94.4	-2.3	-0.1
<i>Produits des eaux usées</i>	74.1	74.1	84.7	10.6	10.6
<i>Ventes de gaz naturel</i>	203.2	190.3	208.5	5.4	18.2
<i>Ventes de chaleur</i>	18.8	20.4	23.5	4.6	3.0
<i>Ventes d'autres énergie</i>	0.5			-0.5	
<i>Ventes d'électricité</i>	541.0	526.9	509.1	-31.9	-17.7
Produits Telecom	24.1	23.9	21.4	-2.7	-2.5
Produits du traitements des déchets	62.0	56.2	59.4	-2.6	3.1
Autres produits externes	-15.3	-13.9	26.1	41.4	40.0
<i>dont FPPA Electricité</i>	-32.2	-34.2	9.7	41.9	43.9
Produits PTS	31.7	34.8	36.6	4.9	1.8
Achats d'énergies	391.1	437.9	475.8	84.7	37.9
Achats de gaz naturel	128.5	147.8	163.7	35.1	15.9
Achats d'électricité (y compris Timbre THT)	262.1	289.5	310.6	48.6	21.2
Achats d'autres énergies	0.5	0.7	1.6	1.0	0.9
Charges d'exploitation	357.3	364.1	374.0	16.7	9.9
Charges du personnel	241.6	246.2	255.6	14.0	9.4
Honoraires et mandats externes	21.3	22.6	22.1	0.8	-0.6
<i>Personnel intérimaire</i>	7.9	5.6	4.8	-3.0	-0.7
<i>Achats de services externes</i>	13.4	17.1	17.2	3.8	0.2
Fournitures et consommables	50.3	49.7	51.3	1.0	1.6
Frais d'évacuation des déchets	15.4	14.0	13.4	-2.0	-0.6
Communication	6.6	8.7	10.0	3.4	1.3
Frais généraux d'exploitation	22.1	22.9	21.6	-0.4	-1.2
Autres charges	3.4	0.7	-3.6	-7.1	-4.3
Engagement de retraite	33.5	24.7	24.7	-8.8	
Prestations internes	-30.0	-24.0	-28.3	1.7	-4.3
Amortissements	64.9	103.7	102.8	38.0	-0.9
Résultat opérationnel	220.1	100.9	114.6	-105.4	13.7
Charges et produits financiers	-97.6	-36.5	-35.2	62.4	1.4
Redevances aux collectivités	80.0	80.6	84.2	4.2	3.6
Résultat net	237.7	56.9	65.6	-172.0	8.7
Capacité d'autofinancement	302.5	160.6	168.5	-134.1	7.8
Investissements bruts	182.2	240.9	255.3	73.1	14.4
Participations clients	-19.7	-17.4	-20.8	-1.1	-3.4
Investissements financiers	6.2	28.5	21.8	15.6	-6.7
Cash flow de gestion	133.9	-91.4	-87.8	-221.7	3.6
Données statistiques	Réel 2009	Estimé 2010	Budget 2011	Ecart Budget- Réel	Ecart Budget- Estimé
<i>Effectifs (EPT)</i>	1'565.1	1'596.0	1'612.1	47.0	16.1

Budgets d'exploitation et d'investissement de SIG

Hypothèses essentielles

- > L'inflation sur les charges d'exploitation hors salaire est budgétée à 1%
- > L'augmentation globale des salaires s'élève à 2%, y compris inflation
- > Progression des volumes d'électricité distribuée de 1.6%
- > Poursuite du programme éco21 – objectif : nouvelles actions générant 35 GWh d'économies supplémentaires à fin 2011 et 60 GWh cumulés depuis le début du programme
- > Perte de part de marché de 37 GWh sur les clients éligibles Electricité
- > Pas d'adaptation tarifaire pour la composante Energie Electricité, malgré une hausse prévue des coûts d'approvisionnement
- > Baisse des tarifs simple et double pour l'utilisation du réseau, introduction des tarifs 3/5P
- > Progression des volumes gaz de 2.7% en base homogène
- > Hausse des tarifs gaz de 0.85 ct prévue au 1^{er} janvier conséquence d'une augmentation des prix d'achats
- > Baisse de la consommation globale d'eau de 1%
- > Hausse prévue de la taxe d'épuration à 1.70 ct/m³ TTC au 1^{er} janvier 2011
- > Hausse des tarifs déchets urbains et déchets industriels au 1^{er} juillet 2011
- > Maîtrise des charges d'exploitation
- > Programme important d'investissements notamment dans la Thermique, les NER et FTTH

Résultats prévisionnels

Cash flow de gestion

Le cash flow de gestion de SIG est budgété à -87.8 MCHF, soit très légèrement supérieur à l'Estimé 2010. L'augmentation des produits notamment des activités Eaux usées et Valorisation des déchets est compensée par une hausse modérée des charges d'exploitation (développement des nouvelles activités et indexation des prix) ainsi que par des dépenses d'investissements supérieures à 2010.

Produits

La hausse des produits est principalement la résultante de la variation du fond de péréquation Electricité, de l'adaptation des prix de vente Gaz, ainsi que de la révision à la hausse de la taxe d'épuration des Eaux usées et du traitement des déchets ordinaires. La part Distribution électricité du FPPA 2009 et 2010 sera remboursée fin 2010.

Achats d'énergies

Hausse prévue des coûts d'achats de gaz (+10.5%) conformément aux projections Gaznat et hausse des coûts d'approvisionnement d'électricité de 12%, hausse essentiellement due aux contrats de couverture à moyen terme conclus en 2008 alors que les prix du marché de l'énergie étaient au plus haut.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont supérieures de 9.9 MCHF par rapport à l'Estimé 2010. L'augmentation des charges de personnel, de communication et de fournitures & consommables est essentiellement liée au développement de certaines activités (NER, Thermique, Télécom et Services énergétiques), ainsi qu'à l'inflation. A noter, la baisse des frais d'évacuation des déchets pour l'usine des Cheneviers en raison d'un volume de déchets à la baisse et du transfert en interne du traitement des mâchefers.

Autres charges

Un montant de 24.7 MCHF, identique à la prévision 2010, a été inscrit au Budget pour tenir compte du besoin lié à la variation de l'engagement de retraite. L'écart favorable de 4.3 MCHF sur les prestations internes s'explique principalement par un volume important d'heures fournies sur les projets d'investissements.

Charges & produits financiers

L'intérêt de la dette a été calculé sur la base d'un taux à 2.9%. 46 MCHF de dividende EOSH ont été budgétés (y compris soule).

Investissements bruts

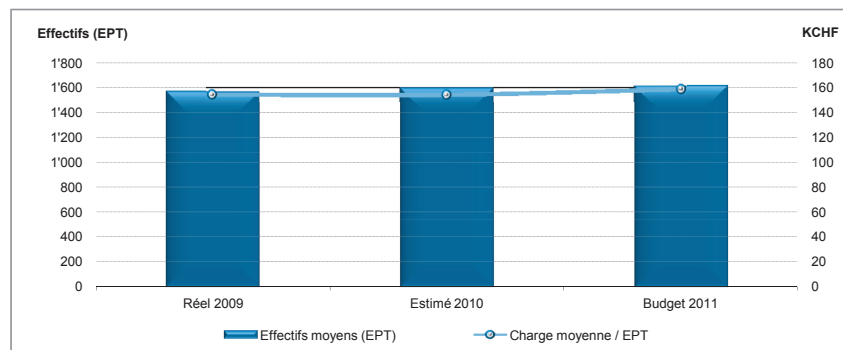
Le Budget des investissements bruts se monte à 255.3 MCHF, soit en hausse par rapport à l'Estimé 2010 de 14.4 MCHF. Ce programme ambitieux garantit le maintien de la qualité des réseaux et tient compte des développements dans les secteurs Thermique, NER et Télécom (FTTH). Aucun investissement pour la CCF, pour la centrale solaire Palexpo et pour le projet Lavigny ne sont inscrits dans ce budget.

Investissements financiers

Les investissements financiers concernent essentiellement les participations de SIG dans des sociétés partenaires. Il s'agit notamment des sociétés de projets de développement éolien et mini-hydraulique.

Evolution des effectifs (EPT)

Effectifs (EPT)	Réel 2009	Estimé 2010	Budget 2011	Ecart Budget - Réel 2009	Ecart Budget - Estimé 2010
SIG	1'565.1	1'596.0	1'612.1	47.0	16.1
POLE ENERGIE	377.4	392.6	404.1	26.7	11.5
ACTIVITE ETAT-MAJOR	25.0	22.7	22.3	-2.7	-0.4
UA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	231.9	240.2	243.5	11.6	3.3
UA PRODUCTION ELECTRIQUE	36.5	40.7	43.7	7.1	3.0
UA DISTRIBUTION GAZ	64.8	67.6	68.6	3.8	1.0
UA THERMIQUE	19.2	21.4	26.0	6.8	4.6
POLE ENVIRONNEMENT	439.9	425.3	419.0	-20.9	-6.3
ACTIVITE ETAT-MAJOR	10.5	10.1	10.0	-0.5	-0.1
ACTIVITE QUALITE PRODUITS	18.9	20.2	20.7	1.8	0.5
UA EAU POTABLE	136.5	134.0	134.6	-1.9	0.6
UA EAUX USEES	124.7	129.0	130.0	5.3	1.0
ACTIVITE VALOR.DES DECHETS	149.3	132.0	123.7	-25.6	-8.3
SIG SERVICES	102.7	108.5	114.3	11.6	5.8
ACTIVITE ETAT-MAJOR	10.0	8.7	8.9	-1.1	0.2
UA SERVICES ENERGETIQUES	62.0	62.6	66.8	4.8	4.3
UA TELECOM	25.7	28.6	29.4	3.6	0.8
UA ECO21	4.9	8.7	9.3	4.4	0.6
DIRECTION CLIENTS	174.4	189.1	193.3	18.9	4.2
DIRECTION SERVICES PARTAGES	347.9	349.9	355.0	7.1	5.1
DIRECTION RESSOURCES HUMAINES	29.5	33.2	39.1	9.5	5.8
DIRECTION DROIT ET RISQUES	20.6	23.5	25.3	4.7	1.8
DIRECTION FINANCES	53.4	52.6	51.7	-1.7	-0.9
DIRECTION GENERALE	18.1	21.3	22.5	4.4	1.2
AUTRES (estimation impact taux de rotation)	1.3	0.0	-12.0	-13.3	-12.0



Budget d'investissement

Investissements bruts SIG	255 MCHF, dont	
Distribution électricité	62 MCHF, dont	
> Renouvellement réseaux MT-BT		16
> Rénovation Poste de Chêne		9
> Liaison 130 kV, Aire - Stand et Praille - Milly.....		9
> Construction MT-BT.....		8
> Postes MT-BT		7
> Remplacement transformateur 220/130 kV Verbois.....		5
Production électricité	18 MCHF, dont	
> Programme Solaire		11
> Infrastructure du barrage de Verbois		5
> Réduction nuisances sonores Seujet		1
Gaz	21 MCHF, dont	
> Réseaux de distribution gaz		7
> Elimination des aciers anciens		6
> Construction de la station biogaz Step d'Aire		4
> Autres projets biogaz		4
Thermique	57 MCHF, dont	
> Géothermie		15
> Raccordement ch. des Sports-Vieusseux-Tourelles au réseau CAD		10
> Liaison Cadiom – CAD Lignon.....		9
> Raccordement Meyrin au réseau CAD		7
Eau potable	28 MCHF, dont	
> Extension et renouvellement du réseau de distribution		19
> Conduite d'eau traitée Prieuré-Arquebuse		6
Eaux usées	10 MCHF, dont	
> Sécurisation du réseau primaire rive droite		4
> Fin des travaux STEP Bois-de-Bay		3
Valorisation des déchets	5 MCHF	
SIG Services	37 MCHF, dont	
> FTTH.....		34
> Equipements de réseaux actifs Télécom.....		2
Autres	16 MCHF, dont	
> Réseaux et bâtiments		7
> Systèmes d'information.....		7
> Véhicules		2
Investissements financiers SIG	22 MCHF, dont	
> Programme éolien		9
> Mini-hydraulique.....		5
> Projets thermiques		4